



869514788

Concours / Examen : SERGEANT
Session : 2023 Voie : INTERNE
Spécialité : NEANT
Épreuve : REDACTION D'UN COMPTE RENDU

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en **MAJUSCULES** (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, **ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif** sur la copie
- / **Numéroter chaque page** (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à **encre foncée** (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre **aucun brouillon**

Service départemental d'incendie et de secours 911 de 31 décembre 2022

Centre d'incendie et de secours ECHO

Caporal-chef Alpha

chef d'équipe

Compte Rendu

à l'attention de

Monsieur le Chef de Centre du CIS ECHO

Objet : Compte rendu de l'intervention numéro 69430.

Lors de ma garde le 31 décembre 2022, je suis affecté au fourgon pompe tonne légère (PTL) en tant que chef du binôme d'attaque. Mon chef d'agrès est l'adjudant Charlie et mon équipier le caporal Delta. A 22 heures 36 nous sommes engagés sur un feu de structure 20 Place de la République sur la commune de BRAVOCITY. Il s'agit de l'établissement répertorié (ETARE) n° 21 : le Musée des Boguel. Ce compte rendu s'articule de la manière suivante :



NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

- I) Rappel des faits.
- II) Les enjeux liés au feu de musée.
- III) Conclusion

I) Rappel des faits.

Nous constituons un départ groupe incendie composé de 2 engins pompes, d'une échelle aérienne et d'un chef de groupe. Le feu intéresse la "salle napoléon" numéro 206. Des précisions indiquent une fumée noire et importante qui se dégage.

A 22 heures 51 nous arrivons sur les lieux. Le conservateur du musée est déjà sur place. Il accompagne le chef de groupe, le lieutenant X-RAY, et les chefs d'agres pour effectuer les reconnaissances. La mission de reconnaissance et d'extinction du foyer est confiée à notre FPL. Simultanément, le deuxième engin-pompe et l'échelle aérienne s'occupent de la protection des oeuvres.

L'adjudant Charlie nous ordonne l'extinction du foyer au moyen d'une lance à débit variable réglée à 250 Litres par minute au maximum, sur une division mixte située au niveau inférieur. Le feu est situé au deuxième étage.

Suite à la demande du Caporal Delta, et dans le but de le faire progresser, je lui confie la lance afin de réaliser l'extinction. Je lui rappelle l'ordre du chef d'agres.

Durant cette phase, des dégradations dues aux dégâts des eaux sont constatées par le chef de groupe et le conservateur. Elles concernent des oeuvres non soumises directement à l'incendie. Le caporal Delta a utilisé un débit d'eau trop important.

II) Les enjeux liés au feu de Musée.

Les enjeux majeurs sur des feux intéressant des musées sont liés à la protection des œuvres. Selon la marche général des opérations, seul un sauvetage prime sur la protection des biens sur ce type d'intervention.

Or la plupart des musées qui ont été ravagés par les flammes ces dernières années ont un bilan commun: la destruction d'une grande partie de leur collection.

La protection du patrimoine fait partie intégrante du plan ORSEC. Les chefs d'établissements culturels ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Notamment par la réalisation de leur plan de sauvegarde des biens culturels. Il prévoit les mesures opérationnelles à prendre, en lien avec les sapeurs-pompiers, en cas d'urgence et de gestion de crise. Il établit notamment les priorités d'action à mener et précise les choix de déplacement ou de protection des œuvres sur place. Un dossier synthétique permet de résumer ces informations.

D'autre part les sapeurs-pompiers, au travers de leur formation et de leur savoir-faire ont un rôle essentiel à jouer dans la préservation des œuvres.

En parallèle des missions de protections, la mission d'extinction est primordiale. Les techniques de lance et le rôle du chef d'équipe doivent être appliqués à la lettre. On s'applique à utiliser le moins d'eau possible en toutes circonstances, mais encore plus dans ce cadre. Le chef d'équipe doit respecter le débit commandé. Dans ce cas le débit maximum prévu est de 250 L/min. Etant donné l'activité au sein de ce bâtiment, il est judicieux d'utiliser un débit moindre si possible, soit 125 L/min. De plus le chef d'équipe doit rendre compte de ses actions et prévenir son chef d'agres si son action risque de dégrader les locaux de manière plus importante. Enfin il est à noter qu'un équipier peut être amené à utiliser une lance dans certaines conditions et qu'il doit savoir la manipuler avec un maximum d'efficacité.

III) . Conclusion.

Vue les difficultés rencontrées sur cette intervention, je souhaite, avec votre accord, me rapprocher du bureau formation afin de faire un rappel sur le rôle du chef d'équipe et de l'équipier lors de la prochaine manœuvre de la garde. Je souhaite également présenter le dossier synthétique du plan de sauvegarde des biens culturels à l'ensemble des agents du centre.